

leur les billets, au train de plaisir pour les deux jours au lieu d'un jour.

EXPOSITION ET LA FETE DES FABRICANTS

Monsieur le Directeur de la Fête des Fabricants de Roubaix :

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 10 juillet

Présidence de M. Martin, vice-président

Assesseurs : MM. Bouillon et Villette, juges

VOL DUNE VOITURE. — Henri Blondel, ce

jeune escroc de 19 ans, qui s'empara, dans ces cir-

constances que nous avons résumées hier, d'une voi-

ture appartenant à M. Fraigneux, de Roubaix, et

dont le Tribunal avait renvoyé l'affaire à une audien-

ce de ce jour pour complément d'information sur

ses antécédents, est revenu devant le juge.

Il apparaît que Blondel s'est moqué dans les grands

prix du commissaire de police et du procureur de la

République en leur faisant croire qu'il avait déjà

été condamné pour un vol de voiture.

C'est ainsi pour les faits cherchés et l'embuté, le

clame Henri Blondel, à qui le Tribunal octroie

trois mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Quatre autres pré-

venus ont terminé la courte audience de mardi : pour

fraude de poivre, 2 jours de prison et 500 francs

d'amende à Charles Florin, de Roubaix; Félix Clep-

pe, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion, fe-

ra 75 jours de prison; Cyrille Despres, un vieux

mendiant récidiviste, s'entend infliger 6 jours; Eugé-

ne Auguste Delpondor, 66 ans, le vrai type du cheu-

meunier vagabond, mais pas méchant a été arrêté à

Halluin au moment où il demandait un verre de

bière à la porte d'un estaminet. Un gendarme zélé,

trompé par les apparences misérables du voyageur,

crut saisir un mendiant « flagrant delicto » et l'

arrêta le bonhomme qui put prouver qu'il avait de

quoi payer. Delpondor est acquitté du chef de men-

diage; mais comme il est expulsé, il s'entend infliger

1 mois de prison.

Concerts & Spectacles

HIPPODROME THEATRE. — Une grande audi-

tion par la « Cecilia Roubaixienne ». — C'est jeudi

prochain, 12 juillet, à huit heures du soir, que la « Cecilia

Roubaixienne » (170 exécutants) donnera, à l'Hippodrome,

une grande audition des chœurs imposés au grand

concert officiel de l'Exposition universelle, en division

d'excellence. La « Fanfare du Centre » prêterait son

gracieux concours, de même que des artistes bien connus,

MM. Gustave Scalbert, Gustave Devoe et Alphonse Jans-

sen.

Cette audition, qui aura tous les caractères d'une soirée

de gala, mérita d'attirer l'attention des amateurs de mu-

sique, ainsi que celle de la population roubaixienne tout

entière. Le répertoire est riche et varié et se compose

de répétitions à laquelle nous avons assisté, mardi soir, nous

avons donné un avant-goût de ce que sera ce concert. La masse

chorale des cent soixante-dix exécutants qui compte

la « Cecilia » dans la salle de l'Hippodrome, est un

effet des plus imposants. Le public roubaixien, en allant

nombreux à cette magistrale audition, manifesterait sa

sympathie pour cette vaillante phalange qui en est juste-

ment digne par ses efforts persévérants dont les déplo-

issements de nos concitoyens seront la première recom-

pense.

L'intérêt que cette société inspire s'affirme d'ailleurs

de plus en plus. Nous en avons une preuve manifeste

dans le succès que les artistes de Roubaix ont bien vu

le succès de la tombola qui a été organisée. Plus

de mille signatures des noms les plus autorisés ont été

en effet offerts dans la soirée de mardi.

ROUBAIX. — Une fête-concert a été donnée, di-

manche, dans la salle des fêtes de l'ancien collège, par

l'Association amicale des anciens élèves de la rue Ter-

tière. Cette occasion a été marquée par un concert

« Philharmonique du Jean-Guillaume », l'Orphéon de

l'école, la section lyrique bouffes des Rigolons, ainsi que

d'excellents artistes, prêtèrent leur concours à la fête,

qui a obtenu un très grand succès. Le concert fut prin-

cipalement fait fête aux destinataires commiques, MM. Er-

nest Laloe et Victor Delbiquoy, et à la scène comique

« La Saint-Antoine », donnée par les Rigolons. A l'issue

du concert, a été tirée la tombola, qui a donné les ré-

sultats suivants :

Table with 4 columns: numbers and names of winners.

A l'heure actuelle, sans avoir été en « tête », la

L'INDUSTRIE ELECTRIQUE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Constituée par acte notarié de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix,

le 7 juillet 1960, publié conformément à la loi

CAPITAL SOCIAL : 2.000.000 FR. FRANCS

Représenté par 4.000 Actions de 500 fr. chacune

Siège social : à Croix-Wasquehal (Nord)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. VANDAELE Ferdinand, industriel à Roubaix.

Vice-Président :

M. DERY Jules, ingénieur en chef honoré des chemins

de fer de l'Etat-Beige, Officier de l'Ordre de Léopold ;

Directeur-adjoint de la Société l'Énergie,

Electriciens Belges.

Membres :

M. TOULEMONDE Alphonse, industriel à Roubaix.

M. LAMBLIN Henri, ingénieur-architecte à Tourcoing.

M. THOUSSIN Charles, ingénieur-directeur des La-

valenciennes, passage Boga, à La Louvière.

M. MOYART GREPEL Louis, fleuriste à Roubaix.

M. MEASUREUR Edouard, administrateur-directeur de

la Compagnie Industrielle de Belgique, à Bruxelles.

M. DUCATTEAU-WATTEL Henri, industriel à

Roubaix.

M. BEGHELOIS, constructeur, à Tourcoing.

M. CASTIN SCREPEL Charles, industriel à Chatelet.

DIRECTION

M. G. DE RYCKERE, ancien professeur d'électro-

technique de l'École de Génie civil de Gand, ancien

ingénieur principal des études et de la construction

de la Compagnie Internationale d'Électricité à Liège,

Belgique.

M. H. MASTAING, ingénieur à Tourcoing.

VENTE PAR EMISSION PUBLIQUE

de 3.000 Actions de 500 francs

Prix d'émission 500 fr., payables avant :

Titres libérés

485 francs en conservant;

375 francs à la répartition.

Titres non libérés

485 francs en conservant;

485 francs à la répartition et au plus tard le 1<sup>er</sup> août 1960;

485 francs au 1<sup>er</sup> octobre 1960;

485 francs au 1<sup>er</sup> janvier 1961; 485 francs, 5 fr. —

avec intérêts à 5 0/0 à partir du 1<sup>er</sup> août 1960.

BRUXELLES

SIPIDO ET LE GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Sipido s'est pourvu en cassation contre la sentence

du 1<sup>er</sup> juillet 1960 de la Cour d'appel de Bruxelles.

Il se prétend que le jugement a été rendu en

violation de l'article 17 de la Constitution belge.

Il demande la réformation de la sentence et

l'annulation de la procédure.

Le projet est finalement adopté par 70 voix con-

tre quatre abstentions.

EXPLOSION D'UNE TORPILLE. — 2 MORTS.

Le remorqueur anversois « John Bull » vient de

rentrer à Anvers avec deux blessés.

Se trouvant en croisière sur les côtes d'Angleterre,

les hommes de l'équipage virent netter une torpille.

La croyant non chargée, ils la hissèrent à bord et

se mirent à ouvrir l'armature en cuivre à coups de

marteau. Une explosion terrible se produisit. Les

8 hommes de l'équipage furent grièvement blessés.

Le premier machiniste et un mousse furent tués net

et deux matelots furent grièvement blessés.

UN CHIARONNAGE EN FEU. — Un incendie

violent s'est déclaré lundi soir, vers 9 heures, dans

les magasins de bois de la Société des produits de

Flénu, situés sur l'emplacement d'un ancien terrain.

Les pompiers de Flénu et de Roubaix, furent

appelés sur les lieux. Le feu fut éteint après

avoir duré pendant plusieurs heures. Les pompes de

Mons, de Cuesnes, de Jemappes, des

charbonnages voisins et de l'arsenal de l'Etat furent

réquisitionnées d'urgence.

Une compagnie de chasseurs à pied fut également

demandée. L'incendie a pu être circonscrit après 6

heures de travail acharné. Les dégâts sont très im-

portants.

UN CAMBRIOLEUR EN HERBE. — Dans la

matinée d'hier, un jeune garçon de 12 ans, Arthur

Herman, demeurant rue de Lille, s'est introduit dans

le domicile de M. Edouard Vanbrabant, cabaretier

meuble rue et y a dérobé une montre en argent d'une

valeur de 35 francs. Il a été mis en état d'arrestation

après-midi; déjà, il avait vendu la montre pour deux

francs à un individu d'Halluin, du nom de

Deleu, qui d'ailleurs sera poursuivi pour recel.

LE KERMESSE SAINT-ETIENNE. — C'est di-

L'INDUSTRIE ELECTRIQUE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Constituée par acte notarié de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix,

le 7 juillet 1960, publié conformément à la loi

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. VANDAELE Ferdinand, industriel à Roubaix.

Vice-Président :

M. DERY Jules, ingénieur en chef honoré des chemins

de fer de l'Etat-Beige, Officier de l'Ordre de Léopold ;

Directeur-adjoint de la Société l'Énergie,

Electriciens Belges.

Membres :

M. TOULEMONDE Alphonse, industriel à Roubaix.

M. LAMBLIN Henri, ingénieur-architecte à Tourcoing.

M. THOUSSIN Charles, ingénieur-directeur des La-

valenciennes, passage Boga, à La Louvière.

M. MOYART GREPEL Louis, fleuriste à Roubaix.

M. MEASUREUR Edouard, administrateur-directeur de

la Compagnie Industrielle de Belgique, à Bruxelles.

M. DUCATTEAU-WATTEL Henri, industriel à

Roubaix.

M. BEGHELOIS, constructeur, à Tourcoing.

M. CASTIN SCREPEL Charles, industriel à Chatelet.

DIRECTION

M. G. DE RYCKERE, ancien professeur d'électro-

technique de l'École de Génie civil de Gand, ancien

ingénieur principal des études et de la construction

de la Compagnie Internationale d'Électricité à Liège,

Belgique.

M. H. MASTAING, ingénieur à Tourcoing.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

les 16, 17, 18, 19, 20 et 21 juillet 1960

jusqu'à 4 heures, savoir :

En Belgique, à BRUXELLES : à la Compagnie Indus-

trielle de Belgique, 17, rue Neuve,

à la Compagnie Financière Belge-Française, 17, rue

Neuve.

En France : à la Compagnie Financière (BelFrance),

En ses agences et sous-agences de :

Roubaix, 45, rue de la Gare et 7, rue du Vieil-Abrevoir.

Tourcoing, 45, rue de la République.

Valenciennes, passage Boga.

Hautmont, place Sainte-Anne.

Donai, 44, rue Gambetta.

Arras, 3, rue Léon Gambetta.

Montigny, passage de la Renaissance.

Armentières, 6, rue des Moutons.

Calais, 62, rue Royale, 4, rue des Marchaux.

Compiègne, 14, rue de Valenciennes.

Saint-Omer, 15, rue de Valenciennes.

Lannoy, 8, rue de Tournai.

Saint-Venant, 3, rue d'Hesdria.

Avesnes, 7, rue Sainte-Croix.

Hesbrouck, 3, rue Wairen.

Amaz, 108, rue de Saint-Amand.

Somain, 43, rue Gambetta.

Wormhout, (M. B. B. agent régional).

Boulogne, 57, rue Faidherbe.

Denain, 79, rue de Valenciennes.

Saint-Amand, 79, rue de Condé.

Halluin, 91, rue de Lille.

Jeumont, rue de la Gare.

Lez, 14, rue de Valenciennes.

Denain, 4, rue Thiers.

Cambrai, 48 bis, rue de la Prison.

Saint-Omer, 19, Marché aux Poissons.

Montigny, 2, rue de Valenciennes.

Béthune, boulevard Victor Hugo, 67.

Hénin-Liétard, rue Elie Guyot.

Orchies, 36, rue de l'Église.

ET chez tous les banquiers et changeurs de

la région.

L'Industrie Electrique du Nord est créée par un

groupe d'industriels dans le but d'implanter dans

la région du Nord de la France, qui en est dépourvue,

un atelier de constructions électriques offrant avec

de sérieuses garanties un matériel de précision et de

premier choix.

Plus de millions françaises peuvent actuellement

entreprendre la construction courante de dynamos

de 1.000 chevaux et plus, soit en courant continu

soit en courants polyphasés (alternatifs). C'est ainsi

que presque toutes les affaires importantes sont

traitées par des maisons étrangères à des prix très rému-

nératoires pour les vendeurs et avec des délais souvent

considérables.

En France et particulièrement dans la région du

Nord, le développement des applications de l'électri-

cité, qui jusqu'à ce jour, a été très grand, va de-